



PROJET ÉDUCATIF

MARIGNY-LES-USAGES



LE CHOIX DES ELUS

Septembre 2017

Le service Enfance qui coordonne les accueils et animations de loisirs est un service communal placé sous l'autorité du Maire. Il est à la disposition de tous les Martarais et agit pour le bien être des administrés.

Ils mettent en œuvre les orientations fixées par le conseil municipal en proposant des projets adaptés aux publics visés et au territoire local, suivant la réglementation des différentes administrations de référence.

NOS PRINCIPES ÉDUCATIFS

La municipalité s'engage à travers ses actions éducatives en direction des enfants à respecter et à protéger les droits qui sont énoncés dans la convention internationale des droits de l'enfant.

La municipalité s'engage à préserver et à inculquer dans ses structures les principes fondamentaux de laïcité et de citoyenneté afin que chaque enfant soit une force vive de propositions et d'actions.

La municipalité s'engage à assurer la sécurité physique, sanitaire, affective et morale de chaque personne qui fréquente ses structures d'accueil et d'animation.

NOS BUTS

Proposer aux enfants de 3 à 11 ans des structures d'accueil péri et extra scolaire de qualité, afin qu'ils puissent expérimenter et participer à une vie collective et à des activités dans le respect de chacun.

Faciliter les modes d'accueil des enfants pour les familles, tout en contribuant à leur apprentissage éducatif.

Être des structures éducatives complémentaires à la famille et à l'école.

NOS SOUHAITS POUR LES USAGERS

LES ENFANTS

Vivre pendant une période définie de réels moments de détente, de vacances, de loisirs, de jeux, de rencontre, de plaisir.

Développer les capacités, physiques, intellectuelles, de découverte, de création, d'effort.

Respecter leurs besoins physiques, biologiques et rythmes de vie.

Permettre l'intégration des enfants porteurs de handicaps physiques et mentaux ou de troubles du comportement dans des accueils de loisirs.

Amener progressivement l'enfant ou le jeune à vivre des situations d'autonomie.

Proposer des moyens qui permettent et facilitent l'expression, le dialogue, l'écoute, le choix, afin d'agir d'une manière citoyenne.

Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité.

LES FAMILLES

Répondre au mieux à leurs attentes d'accueil, de loisirs, d'apprentissage du vivre ensemble, dans l'intérêt de leurs enfants et dans le respect de l'intérêt général.

Communiquer et informer régulièrement à l'aide des outils d'information locale.

Consulter, impliquer et informer les parents sur le fonctionnement des structures d'accueil et d'animation.

NOS ATTENTES POUR LES ACTEURS ÉDUCATIFS

LES ENCADRANTS

Contribuer au développement de l'enfant dans la société et dans son environnement local, en respectant son intégrité physique, morale et affective.

Faire preuve de responsabilité et d'analyse pour répondre aux situations de façon adaptée.

Mettre en avant leurs compétences et leurs passions pour enrichir l'environnement des usagers.

Evaluer les actions afin de réajuster si besoin les projets.

LES PARTENAIRES

Répondre au mieux à leurs exigences suivant les moyens existants.

Tisser un réseau éducatif partagé entre la famille, la commune, l'école, le milieu associatif, les partenaires institutionnels et les services de l'Etat.

Développer et valoriser les projets par l'apport de techniques, de matériels, de personnels et de savoir-faire nouveaux.

NOS MOYENS POUR Y RÉPONDRE

Des services municipaux d'accueil, de loisirs et d'apprentissage éducatif pour les enfants.

Des structures aménagées, adaptées et conventionnées à l'accueil des enfants ainsi que l'organisation de mini-camps.

Des règlements intérieurs adaptés aux publics et aux lieux d'accueil et d'activité.

Du personnel encadrant diplômé ou en cours de formation.

Un budget voté suivant les projets envisagés et les fréquentations.

Une politique tarifaire adaptée au contexte local.

Une information régulière auprès des familles et des administrés par une communication de proximité.

Un réseau partenarial important et actif.

Une évaluation globale annuelle des actions menées et des objectifs réadaptés (équipes éducatives et acteurs).

Ce projet est le document de référence des orientations que nous souhaitons mettre en œuvre pour notre mandat. Il détermine un sens d'actions, une vision de la politique que le service Enfance devra impulser auprès des équipes éducatives et d'animation des structures péri et extrascolaires.

Ce projet pourra être modifié suivant l'évolution de l'environnement local, des structures et des bilans annuels.

Le Conseil Municipal pour le service Enfance.

Fait à Marigny-les-Usages, le ... /... / 2017

Le Maire,

Eric ARCHENAULT